

Maison d'Arrêt des Femmes : Promenade capricieuse !

Le 07 janvier 2019

L'année commence sur les chapeaux de roue au sein de la maison d'arrêt des femmes... et visiblement les bonnes résolutions n'ont pas été prises au sein de la population pénale féminine !

En effet, deux détenus au profil bien capricieux, décident de s'octroyer un temps de promenade supplémentaire, refusant catégoriquement de remonter, en mettant en exergue des revendications que notre organisation qualifie de mauvaise foi : à savoir le retrait d'un téléviseur, ce dernier ayant été retiré suite à une dégradation volontaire, et une demande d'audience immédiate.

Après des discussions infructueuses, une équipe d'intervention composée des ELAC et des agents de la MAF interviennent sur cours de promenades.

Le professionnalisme des agents a permis la maîtrise des deux « *fauteuses de trouble* » et leur mise en prévention au quartier disciplinaire, malgré une résistance manifeste.

Le bureau local *Force Ouvrière* félicite l'ensemble du personnel présent pour la gestion de cette situation, ou il aura fallu faire preuve de sang froid et d'endurance face à l'agressivité et le refus d'obtempérer de la meneuse.

Le bureau local *Force Ouvrière* demande des sanctions disciplinaires maximales, ainsi que le transfert des détenues à l'issue de leur peine de quartier.

Au vu de certains profils, **le bureau local *Force Ouvrière* ne peut que s'inquiéter et rappeler une fois de plus que la gestion des profils à risques ne doit pas occulter celle du plus grand nombre, également génératrice d'incident multiples.**

De même, **le bureau local *Force Ouvrière* déplore qu'il ait fallu procéder à la sortie d'une détenue du quartier disciplinaire pour pouvoir mettre en prévention les deux autres, faute de places disponibles.**

À ce titre, **le bureau local *Force Ouvrière* demande à être reçu en audience au niveau de la direction locale et régionale sur le devenir de la MAF. Nous rappelons l'importance de mener des travaux au-delà du quartier disciplinaire tant les mesures de sécurité, inhérente à son infrastructure, sont obsolètes et mettent en danger les personnels qui y travaillent.**

Que ce soit dans les cours de promenades, les terrains de sport, les salles d'activités ou même les coursives, l'essence même de notre métier nous impose les moyens, la maîtrise et l'observation comme éléments indispensables à notre propre sécurité.

Le bureau local